



TCA : c'est NON A TOUT !

Le 7 décembre, une délégation de la CGT formée de militants et syndiqués CGT de la TCA a rencontré la direction locale. Il s'agissait de débattre des revendications exprimées dans la pétition des agents de la TCA, pétition qui a recueilli plus de 120 signatures.

Les réponses de la direction :

- Plus de considération pour les personnels : pas de réponse...
- Comblement des vacances d'emplois et fléchage de mutations nationales vers la TCA : « *cela dépend de la direction générale, la revendication lui est transmise...* ». « *...s'il y a des agents supplémentaires, cela n'aura pas d'incidence sur la durée des vacances téléphoniques mais permettra de prendre plus d'appels...* »
- Organisation de l'accueil téléphonique :
 1. Proposition du personnel de répondre massivement sur plage fixe et moins sur plage variable : « *impossible, on a déjà fait le maximum et on ne peut pas aller au-delà...* »
 2. Compensation horaire : « *ce serait une injustice pour le reste du réseau... le recul ressenti par les ex-redevance est lié au fait qu'à la redevance il y avait des droits exorbitants ...* » (sic)
 3. Compensation financière : « *cela dépend de la direction générale, la revendication lui est transmise...* »
 4. Associer les agents aux plannings pour plus de souplesse : « *impossible, les vacances doivent fonctionner obligatoirement par secteurs...* »

Sur le sujet des chefs de secteurs, la direction dit vouloir mener une réflexion avec un groupe de travail (il démarre dès cette semaine). L'objectif non avoué n'est-il pas de remettre en cause leur fonction ? La CGT a rappelé que ce n'est pas la revendication des personnels. Il faut au contraire bien préciser et conforter le champ de leur intervention dans la mission d'accueil téléphonique, dans tous les services de recouvrement.

En résumé : c'est NON A TOUT !

La CGT n'entend pas se satisfaire de ces réponses.

Les agents de la TCA attendent une amélioration significative de leurs conditions de travail, des compensations de leurs difficultés et des emplois en nombre suffisant pour faire face à leurs missions.

Ils attendent plus de considération et plus d'écoute de la part de leur direction.

Le prochain CTPL doit se prononcer le vendredi 18 décembre sur la répartition des emplois au 1^{er} janvier 2010. Il y est prévu la suppression de 17 emplois pour le trésor 35...

LA CGT SOUHAITE S'EMPARER DE CE MOMENT POUR MOBILISER LES PERSONNELS. ELLE PROPOSERA AUX AGENTS ET AUX AUTRES ORGANISATIONS LES MODALITES D'UNE INITIATIVE D'ACTION A CETTE OCCASION.

LE 18 DECEMBRE 2009, LES AGENTS DE LA TCA DEVRONT ETRE TOUS MOBILISES POUR PORTER LEURS REVENDICATIONS : EMPLOIS ET CONDITIONS DE TRAVAIL !

IL S'AGIRA ENSUITE POUR LES PERSONNELS DE LA TCA DE DETERMINER COLLECTIVEMENT LES SUITES A DONNER A LEUR MOUVEMENT.